

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Glencore Canada confirme la reprise des travaux dans le cadre des projets de réduction des émissions atmosphériques à la Fonderie Horne

Rouyn-Noranda, le 11 juin 2026 — Glencore Canada accueille favorablement l'adoption du projet de loi 11, qui établit un cadre réglementaire stable pour les activités de la Fonderie Horne jusqu'en 2033. Cette stabilité permet à l'entreprise de reprendre progressivement ses projets de réduction des émissions atmosphériques.

« Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que nous reprenons dès maintenant, de manière progressive, nos investissements dans les projets de réduction des émissions à la Fonderie Horne. Nous saluons le rôle du gouvernement du Québec pour la stabilité réglementaire qu'il a su apporter. Ces projets, une fois achevés, consolideront la position de la Fonderie Horne parmi les fonderies de cuivre les plus performantes au monde sur le plan environnemental », a déclaré Marc Bédard, chef des opérations, Actifs métallurgiques à façon chez Glencore.

Dernière fonderie de cuivre au Canada, la Fonderie Horne fait face à un contexte particulièrement exigeant

Dans un contexte de concurrence mondiale s'intensifiant, de hausse des droits de douane et de perturbations continues des chaînes d'approvisionnement, la seule fonderie de cuivre au Canada n'a jamais été aussi importante, tant pour la résilience économique que pour la souveraineté nationale.

Les gouvernements du monde entier ont reconnu l'importance stratégique de l'affinage national dans la chaîne de valeur des minéraux critiques. De nombreuses juridictions ont mis en place des mesures ciblées pour soutenir la modernisation et assurer la compétitivité à long terme.

Le Canada a désigné les minéraux critiques et la sécurité des chaînes d'approvisionnement comme priorités stratégiques, mais le soutien fédéral n'a pas encore été à la hauteur de ses ambitions. Bien que des programmes visant à soutenir des actifs industriels clés existent, leur déploiement n'a pas suivi l'urgence sur le terrain.

Glencore Canada invite le gouvernement fédéral à emboîter le pas à la province du Québec en accordant un soutien rapide et concret par l'entremise du Fonds de réponse stratégique. Le soutien du gouvernement fédéral est essentiel pour assurer la viabilité économique de la fonderie et les investissements importants nécessaires à la modernisation et à la compétitivité de la Fonderie Horne et de l'Affinerie CCR.

« La stabilité réglementaire fournie par le gouvernement du Québec, de même que les programmes ciblés existants, témoignent de l'importance que la province accorde à la filière cuivre », a déclaré M. Bédard. « Il appartient maintenant au gouvernement fédéral de poser un geste décisif pour concrétiser l'engagement du Canada. Son soutien est essentiel pour permettre les investissements qui assureront l'avenir de la dernière fonderie et affinerie de cuivre au pays. »

La Fonderie Horne a toujours honoré ses engagements envers ses travailleurs et en matière de performance environnementale. Un partenariat fédéral adéquat permettrait au Canada de doter sa filière des minéraux critiques d'un véritable pilier de transformation, à la hauteur de ses ambitions.

À propos de la Fonderie Horne et de l'Affinerie CCR

La Fonderie Horne est la dernière fonderie de cuivre du Canada et l'un des plus grands recycleurs de produits électroniques en fin de vie en Amérique du Nord. L'Affinerie CCR, située dans l'Est de Montréal, complète cette chaîne de valeur en affinant le cuivre et d'autres métaux critiques. Le cuivre est essentiel aux ambitions du Canada en matière de transition énergétique et de résilience économique.

Selon une étude socioéconomique réalisée par KPMG en 2026, les activités canadiennes de cuivre de Glencore ont soutenu plus de 2 330 emplois directs, indirects et induits en 2024, et ont généré une contribution directe de 1,221 milliard de dollars au PIB.

Pour plus d'information : <http://www.glencore.ca/fr>

- 30 -

Contact média

mediaqc@glencore.ca